

CAUSERIE

vous bougez, nous vous dérasons comme des chiens !  
Les pirates s'étaient levés tumultueusement et sautaient sur leurs armes. Un coup de feu folata, la balle passa à deux lignes de la tête de Mandibul qui, furieux, lança par l'ouverture une énorme poutre.  
—Rendez-vous ! reprit l'interprète ou vous êtes tous morts !  
La vue des pierres et des poutres suspendues sur leurs têtes fit réfléchir les pirates ; ils jetèrent leurs armes et se collèrent contre le mur.  
—Passez nous vos armes ! dit l'interprète, c'est la première condition ; votre vie sera épargnée. Vous nous livrez l'éléphant et vous serez libres.

(A continuer.)

Le Canard

MONTREAL, 23 FEV, 1884.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordés à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annonces : Première insertion, 10 centimes par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

A. FILLIATREAU & C<sup>ie</sup>,  
Éditeurs-Propriétaires,  
No. 20 Rue St. Gabriel,  
Boite 375.

Nos Primes

Dans le but de créer de l'émulation parmi nos abonnés, de favoriser nos lecteurs, d'augmenter la circulation du *Canard* et de faire rentrer les arérages qui nous sont dûs, nous inaugurerons dans la première semaine de mars un système de primes tout nouveau.

Nous donnerons en primes chaque semaine, vingt-cinq piastres et la valeur de vingt-cinq piastres.

Ces primes seront au nombre de dix-sept ; une de \$10, une de cinq, cinq d'une piastre et dix de cinquante cents.

Chaque abonné qui aura payé son abonnement, et chaque personne qui achètera le *Canard*, comme à l'ordinaire, auront des chances de gagner une de ces primes.

Voici comment la chose se fera :

Le *Canard*, à compter du 1<sup>er</sup> samedi de mars prochain, sera tiré à 20,000 exemplaires. Chacun de ces exemplaires aura un numéro spécial (de 1 jusqu'à 20,000).

Nous faisons imprimer autant de cartes, portant les mêmes numéros. Chaque samedi un comité nommé spécialement à cet effet mettra dans une urne les 20,000 cartons, et les 17 premiers numéros sortant auront droit aux 17 primes dans l'ordre que nous avons indiqué plus haut.

Le premier aura au objet de la valeur de \$10 ou \$10 en argent, à son choix.

Le second un objet de la valeur de \$5 ou \$5 en argent à son choix, et ainsi de suite.

Ainsi, qu'on n'oublie pas la date. A compter du premier samedi de mars, chaque personne achetant le *Canard* pour un sou aura des chances de gagner dix piastres, et ceci toutes les semaines.

L'argent des numéros non-réclamés sera versé au profit de l'hôpital Notre-Dame. — L'ADMINISTRATION.

Vous vous rappelez, sans doute encore, chers lecteurs, la polémique violente et virulente qui s'éleva il y a quelques années entre nos autorités municipales et deux ou trois savants médecins de Montréal à propos de la vaccination. Vous n'avez pas oublié les traits satiriques et plus ou moins spirituels décochés à notre commission sanitaire à propos de la fameuse génisse de la Corporation.

Il vous souvient sans doute de ces gravures plus ou moins fantaisistes que l'on exposa alors dans certaines vitrines de Montréal et qui représentaient les suites terribles de la vaccination, chez un enfant dont j'ai oublié le nom.

Je n'ai certainement pas l'intention, chers lecteurs, de recommencer aujourd'hui cette discussion qui est devenue oiseuse. Je n'entreprendrai pas non plus de répéter ici toutes les sottises que ces prétendus savants ont débitées dans cette circonstance mémorable. Cela me serait cependant facile à faire, car, ces sottises, je les ai là devant moi, sous forme d'articles ; je les ai religieusement conservées pour montrer un jour à ma postérité jusqu'à quel point l'humanité humaine ; mais je n'en ferai rien.

Je me contenterai de vous donner quelques conseils à propos de la vaccination ; je vous en ferai connaître l'importance et je tâcherai de vous indiquer le plus brièvement possible les quelques précautions qu'il faut prendre lorsque l'on fait vacciner un enfant.

Toutes les mères de famille, dit le fameux docteur Brochard, qui comme on le sait sans doute a été pendant de longues années professeur d'Hygiène et des maladies des Nourrissons à l'école pratique de la Faculté de Médecine de Paris, toutes les mères de famille devraient se mettre à genoux quand elle prononcent le nom de Jenner. Toutes, du moins, ne devraient prononcer ce nom qu'avec reconnaissance. Nul aujourd'hui sans faire preuve de la plus complète ignorance, ne peut nier les bienfaits de la vaccine.

La vaccination, dans les premiers mois de la vie, la revaccination pratiquée tous les dix ans, et chaque fois qu'il existe une épidémie de variole, constitue un préservatif assuré de la petite vérole.

Toute mère qui ne fait pas vacciner son nouveau-né, est une mère négligente, je dirai même une mère coupable, puisqu'elle expose volontairement à une maladie presque toujours mortelle.

Il faut attendre, pour vacciner un nouveau-né, qu'il ait pris un peu de force, mais il ne faut pas attendre que le travail de la dentition soit commencé. L'âge le plus favorable pour la vaccination me paraît être le troisième ou le quatrième mois. A quatre mois révolus, tout enfant doit être vacciné.

Le cow-pox, transmis par inoculation de la vache à l'enfant, constitue le vaccin humain, que l'on transmet aujourd'hui de bras à bras. C'est le vrai vaccin, le seul dont il faille se servir dans la pratique, à moins que l'on ne soit assez heureux pour retrouver quelquefois le cow-pox originaire. Le vaccin transmis de l'homme à la génisse, que l'on appelle à tort vaccin de génisse, n'est pas, comme beaucoup de personnes le supposent, le véritable cow-pox. C'est un vaccin altéré qui n'a aucune valeur. Le véritable cow-pox et le vaccin humain, qui est le cow-pox inoculé à l'homme, doivent seuls servir à toutes vaccinations et revaccinations. On ne doit jamais se servir du vaccin, dit de génisse, dont les vertus préservatrices de la variole sont très faibles.

chaleurs occasionnent quelquefois une rougeur et un gonflement considérables des bras. Le printemps et l'automne sont les saisons les plus favorables.

Il n'y a aucune précaution à prendre lorsqu'un enfant a été vacciné. Il est inutile d'envelopper le bras et de tenir l'enfant dans la chambre. On se dispense seulement de le sortir, pendant qu'il a la fièvre vaccinale qui a lieu ordinairement vers le huitième ou le neuvième jour. Il faut également éviter de le baigner pendant tout le temps que dure l'évolution des pustules, qui est à peu près de vingt-cinq jours.

Un enfant vacciné n'a pas besoin d'être couvert plus qu'il ne l'est habituellement, et doit être tenu avec une grande propreté. On doit, pendant que les boutons se développent le changer de chemise, toutes les fois que cela est nécessaire.

Lorsque l'on poud du vaccin sur un enfant on ne peut jamais lui nuire. On lui rend au contraire un véritable service, en dégageant les pustules et en diminuant l'inflammation des bras.

Il est donc de l'intérêt d'un enfant vacciné de laisser prendre du vaccin sur lui pour l'inoculer à d'autres enfants.

Il n'y a aucun inconvénient à vacciner un nouveau-né pendant une épidémie de petite vérole ; c'est au contraire une raison pour le vacciner immédiatement. Tous les préjugés qui attribuent la plupart des maladies de l'enfance à la vaccination ne sont nullement fondés. La vaccination est une opération toujours utile, toujours salutaire et tellement avantageuse qu'elle devrait être obligatoire au Canada comme elle l'est dans beaucoup d'autres pays. Il existe ici, comme en France des services de vaccinations gratuites qui sont parfaitement organisés et qui offrent toutes les garanties possibles. On peut donc y recourir en toute confiance.

\* \* \*

Un avocat éminent des Etats-Unis reçoit un jour la visite d'un monsieur fort bien mis. « Bonjour, monsieur, lui dit-il poliment en lui indiquant un siège, que puis-je faire pour vous être utile ? » — « Je suis venu, répond le client, vous prier de vouloir bien me défendre dans une cause que l'on vient d'intenter contre moi pour la somme de \$50,000.

Combien me feriez-vous payer pour cette défense ? »

— Mais les frais ordinaires tels que taxés par la cour.

— N'y a-t-il pas d'autres frais que vous appelez retenues ?

— Oui, monsieur.

— Quels seraient ces frais ?

— Mille piastres.

— Mille piastres !

— Oui, monsieur. Pensez un peu à quoi je m'engage envers vous. Non seulement je me mets à votre service, non seulement je vous consacre tout mon temps pendant deux ou trois mois, mais je renonce par là même à accepter n'importe quelle offre venant du demandeur ; et celui-ci n'hésiterait peut-être pas à m'offrir deux mille piastres pour négliger votre défense.

Le client parfaitement satisfait signe immédiatement un chèque de mille piastres qu'il remet au rue d'Émile de Thémis. Celui-ci prie soigneusement le précieux officier de papier, se met dans sa poche et dit à son visiteur ; « Je vais maintenant, cher ami, vous donner gratuitement un conseil dont vous pourrez profiter. Si vous pouvez régler votre affaire à l'amiable avec le demandeur, ce sera beaucoup mieux pour vous. »

Le client remercie chaleureusement l'avocat et se retire au comble de la joie. Quelques jours plus tard il se trouvait de nouveau dans l'étude du célèbre juris consulte et lui racontait qu'il avait pris avec le demandeur un arrangement des plus satisfaisants. — De vous en félicite,

répondit l'homme de loi ; j'en suis heureux pour vous »

— Vous m'approuvez alors ?

— Beaucoup.

— Mais alors.....

— Quoi ?

— Je n'aurai pas besoin de vos services ?

— Certainement non, monsieur.

— Et.....les mille piastres.....

que... que... je vous ai données... qu'en faisons nous ?

— Mais je les garde.

— Comment cela ?

— Vous ne comprenez pas, cher ami ?

— Non, monsieur.

— C'est pourtant bien simple. Ces mille piastres constituent ce que nous appelons la retenue : si je vous les rends je n'aurai plus de retenue et vous comprenez qu'un avocat qui manque de retenue est loin d'être bien vu des honnêtes gens.

\* \* \*

Mot de la fin :

— Je trouve mon mot de la fin cette semaine dans le New-York Herald. Un poehard à la trogne calaminée est traduit l'autre jour devant le juge Smith. — « Vous êtes accusé, lui dit celui-ci, d'avoir été trouvé ivre-mort sur le pavé. » —

« Je suis coupable soupira l'ivrogne entre deux hoquets. » — « Coupable ! s'écria le juge, en affermissant son lognon sur son nez, et en examinant le poehard, coupable ! Soixante-dix prisonniers ont comparu devant moi depuis ce matin et ils se sont tous déclarés innocents. Il m'est impossible d'envoyer ce mouton galeux parmi tant de braves sans taches. Allez-vous en chez vous, misérable !

COUACS

Un affreux scarpant est condamné à la peine capitale. Le président lit le texte de la loi :

« Tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

— Comment se récrie l'autre, on me la coupera par tranches ?

Le président, avec bonté :

— Mais non, mon cher ami, on vous la coupera d'un seul coup.

Le condamné, avec effusion :

— A la bonne heure, mon magistrat ! Vous me rendez la vie !

—

Consultation.

Le docteur :

— Nun, madame, votre fils ne court aucun danger du côté des poumons. Mais il tousaille parce qu'il a la muqueuse de la gorge irritée. Il fume trop.

La mère :

— Mais que puis-je y faire ? Il a vingt ans !

— Voyons, reprend le médecin, éliminez d'abord ce qui est possible. On me dit qu'il fume au lit... Eh bien, qu'il n'ait pas de lampe, et laissez-le se débattre avec les allumettes de la Compagnie... Nous verrons bien !

— Oui, je l'ai déjà fait ! Mais il a détarré dans un grenier, à la campagne, un vieux briquet phosphorique de mon grand-père !

— Diabole !... Avec-vous aussi pensé à ce qu'il ne puisse se procurer, chez vous au moins, que des londrés de la régie ? Je sais qu'il ne fait pas de provisions, qu'il est heureusement toujours à court...

— Oui, mais les londrés, il les fume !

Loi, le docteur ouvre un oeil hagard, puis laisse retomber sa tête sur sa poitrine et ses bras le long du fauteuil, en murmurant sourdement :

— Alors ! ! !

—

Cueilli dans un journal :

— A l'affaire de Sontai l'ottitud des Chinois a été hors lignes, ils les toutes abandonnés.

que la montée ; on fit des lieues sans pouvoir trouver un point élevé. De temps en temps, on se heurtait aux grosses tours assises de distance en distance sur la muraille. En tournant autour d'un de ses donjons, Farandoul fut assez surpris d'entendre un murmure de voix sortir d'une tour-trière.

L'interprète avait à peine prêté l'oreille aux voix qui montaient jusqu'à eux qu'il poussa un cri étouffé et faillit se laisser choir.

— Eh bien ? ch bien ? demanda Farandoul en le retenant.

— Eux ! eux ! les pirates murmura-t-il.

— Ah ! s'écria Farandoul, la chance nous revient ! je savais bien que nous rattrapions... Mais que font-ils dans cette tour ? que disent-ils ?

— Attendez ! ils se disputent... ils...

— Quoi ?

— Ciel ! l'éléphant ! l'éléphant !

— Eh bien ?

— Ils vont le manger !

— Le manger, mille tonnerres, manger notre éléphant blanc !... Mais, nous sommes là ! Voyons, traduisez-nous leurs paroles...

En effet, on se disputait dans la tour, les voix montées au diapason de la colère résonnaient avec netteté sous l'immense voûte. Voici ce que l'interprète entendit :

— En bien, Nao, je vous dis moi, qu'un seul parti nous reste et qu'il faut nous dépêcher de le prendre. Voici assez longtemps que l'on nous traque ; depuis deux mois, depuis notre naufrage en Corée, nous sommes toujours sur le point d'être pris et massacrés par les marins ou par les Chinois ! Maintenant, la famine s'est mise de la partie, voilà huit jours que pour échapper à nos ennemis, nous nous sommes cachés dans cette tour, et...

— On ne nous y trouve pas ; la brèche que nous avons découverte pour y pénétrer a été soigneusement masquée...

— Ce n'est pas folie, la brèche est formée, mais la famine est ici ! nous crevons de faim, eh bien, mangeons l'éléphant !

— Manger l'éléphant ! vous reconcez donc à toucher la récompense ?

— Bah ! signalé partout comme nous le sommes maintenant, il nous sera impossible de passer avec lui dans les provinces chinoises. L'éléphant est à la fois inutile et nuisible ; donc, nous pouvons bien le manger ! n'est-ce pas, camarades ? Est-ce votre opinion ?

— Oui ! oui ! Il a raison ; mangeons l'éléphant !

Farandoul n'en entendit pas davantage et se glissa par la lucarne sur un escalier qui s'enfonçait dans les profondeurs du donjon.

C'était un escalier de bois supporté par des crampons de fer, et dont les marches offraient peu de sécurité. N'importe, on s'y aventura, et avec des précautions infinies, on descendit jusqu'au bout. L'escalier s'arrêtait au premier étage de la tour, dont le plancher à demi ruiné était encombré de grosses pierres et de poutres formidables ; au milieu, une large ouverture laissait apercevoir le fond de la tour, le rez-de-chaussée et les vingt pirates debout ou assis autour d'un feu mourant. Dans un angle se distinguait la croupe amaigrie du pauvre éléphant blanc.

Les pirates, dans le feu de la discussion, n'avaient rien entendu. Mandibul, le sabre à la main, allait sauter le premier au milieu d'eux, lorsque Farandoul l'arrêta.

— Ne bougez pas ! le poste est excellent, et nous pouvons les déraiser, les poursuivre ne nous manquent pas, mais l'éléphant pourrait être tué dans le combat ; parlons-en d'abord.

— Oui ! s'écriait un des pirates, mangeons l'éléphant !

— Ne mangez rien ! s'écria l'interprète prêt d'une voix qu'il s'efforça de rendre formidable, vous êtes pris, si